

Perspectives collégiales

Vol. 4 • N° 4

Mars-avril 2009

Perspectives collégiales est un bulletin électronique publié par la Fédération des cégeps, qui représente les 48 établissements du réseau collégial public du Québec. Chaque numéro de ce bulletin, destiné principalement aux partenaires gouvernementaux et socioéconomiques de la Fédération des cégeps, traite de questions et d'enjeux liés à l'actualité des cégeps, selon une perspective réseau. Si vous ne souhaitez plus recevoir *Perspectives collégiales*, veuillez s'il vous plaît nous en aviser en [cliquant ici](#).

Le plagiat à l'ère d'Internet

Animatrice du Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC), un organisme rattaché à la Fédération des cégeps, Nicole Perreault s'est penchée sur un phénomène qui préoccupe bon nombre d'enseignants : le plagiat à l'ère électronique. Comment reconnaître dans le travail d'un étudiant un texte puisé dans Internet? Comment déceler et empêcher le réflexe du « copier-coller »? Quelques jours avant son départ pour la Belgique où elle prononcera, à l'invitation de l'Université libre de Bruxelles, une série de trois conférences intitulées *Le plagiat et autres types de tricherie scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions*, *Perspectives collégiales* s'est entretenu avec Nicole Perreault.

Q. Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser au plagiat électronique?

R. Le plagiat est aussi vieux que l'enseignement lui-même, et on peut le retrouver dans d'autres domaines que l'éducation. Il prend tout simplement un nouveau visage avec les technologies, auxquelles je crois beaucoup par ailleurs, en particulier dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. Avec un bagage d'enseignante, de conseillère pédagogique en technologies éducatives et d'animatrice d'un réseau qui regroupe les conseillers et les conseillères pédagogiques responsables de l'intégration des technologies de l'information et des communications dans les cégeps, je crois avoir un point de vue privilégié sur la question du plagiat à l'ère électronique.

J'ai publié un premier article sur le sujet en 2003, qui a trouvé de nombreux échos dans les collèges. Si bien qu'en janvier 2007, j'ai produit un dossier complet pour le site *Profweb*, le Carrefour québécois pour l'intégration des TIC en enseignement collégial. Depuis, dans le cadre de conférences et d'ateliers, j'ai pu mesurer encore davantage l'intérêt que suscite le plagiat électronique, non seulement dans les collèges, mais également dans des établissements des autres réseaux d'éducation. L'invitation de l'Université libre de Bruxelles démontre bien à quel point ce phénomène est universel.



Nicole Perreault, animatrice du Réseau des répondantes et répondants TIC qui regroupe les conseillers et les conseillères pédagogiques responsables de l'intégration des technologies de l'information et des communications dans les cégeps. Ce Réseau est rattaché à la Fédération des cégeps.

Q. Quelles formes prend ce plagiat?

R. On retrouve d'abord ce que j'appellerais le « copier-coller » qui consiste à prélever, sur un site Web ou sur un blogue par exemple, des phrases, des textes complets, des images ou encore des graphiques pour les intégrer à des travaux scolaires, sans en mentionner la source. Parfois, cela peut aller aussi loin que traduire des textes de l'anglais au français pour les incorporer sans autre ajustement, ou carrément récupérer des travaux remis par des étudiants au cours des années antérieures.

On peut aussi acheter des travaux sur Internet. Et là, comme dans le monde de la mode, on peut voir deux grandes catégories : le « prêt-à-porter » et le « sur mesure ». Dans le premier cas, on vous vend des travaux tout faits, sur des sites spécialisés. Pour 3 \$ la page environ, payable par carte de crédit, vous pouvez trouver ce qu'il vous faut en cherchant par sujet ou par mots clés. On vous offre un résumé du document, des extraits pour vérifier si le style de l'auteur correspond au vôtre, le nombre de mots et de pages. Tout est prévu pour faciliter votre achat.

Dans le second, le domaine du « sur mesure », vous précisez le sujet, la forme, le niveau de langue, et on fait le travail pour vous, en y ajoutant même quelques fautes d'orthographe si vous le voulez! Évidemment, les tarifs sont plus élevés que dans le « prêt-à-porter » et dépendent notamment des options choisies... et de la date de remise prévue de votre travail.

Q. Est-ce que ces pratiques sont répandues?

R. Dans un sondage que j'ai effectué en 2006 auprès des répondants TIC du réseau collégial, 90 % d'entre eux ont indiqué que des enseignants leur avaient fait part de préoccupations à l'égard du plagiat basé sur l'usage des technologies. Et la moitié d'entre eux avaient eu à se pencher sur des cas bien réels de plagiat.

Mais c'est une situation qui ne touche pas que le réseau collégial québécois, loin de là. Récemment, une étude pancanadienne¹ menée auprès d'étudiants du postsecondaire a démontré que 53 % des étudiants du premier cycle universitaire ont eu recours au plagiat électronique. Parmi les étudiants

interrogés, 73 % admettaient même s'être livrés au plagiat alors qu'ils étudiaient au secondaire.

On trouve des données similaires pour l'Europe, où une enquête² réalisée en 2005 indique que 75 % des étudiants ont eu recours au « copier-coller » sans citer les sources. Pour les jeunes interrogés, cette pratique est à ce point intégrée que près de 70 % d'entre eux estimaient que le quart du contenu d'un devoir type est normalement constitué d'éléments recopiés d'Internet! Et le portrait est sensiblement le même aux États-Unis³ où, selon des chiffres récents, ce sont 50 % des étudiants du premier cycle universitaire qui admettent avoir plagié au moins une fois.

« Le plagiat est aussi vieux que l'enseignement lui-même, et on peut le retrouver dans d'autres domaines que l'éducation. Il prend tout simplement un nouveau visage avec les technologies, en particulier dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. »

Q. Qu'est-ce qui motive ces comportements?

R. Les motivations derrière l'acte de plagier sont multiples, mais on constate fréquemment chez les étudiants une méconnaissance des normes liées à la citation des sources. Et, bien souvent, c'est dès le primaire que les jeunes ont appris à intégrer des images et des textes à partir d'Internet sans en mentionner la source.

1. Étude réalisée par la *Canadian Society for the Study of Higher Education*.
2. Enquête menée par *Six degrés*, *Compilatio.net* et *Sphinx Développement*.
3. Données recueillies par le *Center for Academic Integrity*.

La facilité d'accès aux documents sur Internet est un autre élément qui favorise le plagiat. Disons que c'était plus compliqué à l'époque où il fallait fouiller dans les livres de la bibliothèque, d'autant plus que, bien souvent, les enseignants les avaient lus ces livres! Ils pouvaient donc reconnaître les passages empruntés. Avec Internet, il est impossible de connaître toutes les sources.

Enfin, il y a le principe du « tout le monde le fait, alors... », la volonté de sauver du temps, la perception du niveau de difficulté du travail demandé ou, tout simplement, le manque de confiance en ses capacités de satisfaire aux exigences.

Q. Que font les collèges pour contrer ce phénomène?

R. Plusieurs initiatives ont été prises dans le réseau collégial, dans les établissements mais aussi, de manière plus ciblée, dans des programmes ou des cours. Certaines mesures visent plus particulièrement la détection du plagiat, mais la plupart sont axées sur la prévention. On agit donc en amont, à travers des campagnes de sensibilisation avec dépliants à l'intention des étudiants et des enseignants, encart intégré à l'agenda des étudiants, séances de perfectionnement pour les enseignants et site Internet consacré au plagiat ou à la citation des sources. Dans certains programmes, on fait signer un contrat de non-plagiat au début de la session, ce qui a souvent un effet dissuasif. En classe, des enseignants explicitent l'utilité et la pertinence des travaux, ou encore demandent qu'une dimension personnelle soit intégrée. Ils peuvent aussi exiger des étudiants qu'ils rendent compte des différentes étapes de la production du travail, du plan jusqu'au texte final en passant par les sources consultées, par exemple.

Les trois conférences prononcées par Nicole Perreault dans des écoles rattachées à l'Université libre de Bruxelles auront lieu les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2009. La première conférence s'inscrit dans le cadre du colloque « Copié-collé... » — *Former à l'utilisation critique et responsable de l'information*, alors que les deux autres seront données sous forme de séminaires.

Pour voir une présentation des travaux de M^{me} Perreault :

- PowerPoint version Flash (cre.lacitec.on.ca/partage/documents/PlagiatdansInternet.swf)
- Capsules en Web diffusion (rendez vous à l'adresse www.apoptrajet.cace.qc.ca et tapez « plagiat » dans le moteur de recherche)

Pour détecter le plagiat, les enseignants vont d'abord chercher dans le texte les écarts de style ou encore les passages copiés. Il n'est pas rare de voir des textes où des étudiants ont oublié d'uniformiser le caractère ou la mise en pages de certains passages avec le reste du document. Dans le doute, les enseignants vont se tourner à leur tour vers Internet pour soumettre les passages douteux à un moteur de recherche tel que Google. Mais ce type d'outil ne permet pas d'accéder au contenu des magazines ni à celui des sites où l'on vend des travaux scolaires. C'est pour cette raison qu'on voit un nombre grandissant d'établissements s'équiper de logiciels de détection, surtout aux États-Unis, mais de plus en plus ici également. Ces logiciels peuvent comparer le texte soumis avec tout ce qui se trouve sur Internet, comme avec d'autres travaux d'étudiants disponibles entre autres sur les sites spécialisés, et avec le contenu des revues et des autres publications.

Q. Les formes de plagiat évolueront sans doute au même rythme que la technologie...

R. Plusieurs acteurs du monde de l'éducation suivent cette évolution. Au Réseau REPTIC nous le faisons, et d'autres sont aussi à l'affût de changements dans ce domaine. Et puis, nous en discutons pour trouver des solutions communes. Je crois cependant que la prévention prédominera toujours dans nos actions. Parce qu'il faut faire attention : le plagiat électronique n'est quand même pas un acte criminel! Il s'agit plutôt de jeunes qui se pénalisent eux-mêmes. En tant qu'acteurs de l'enseignement, nous avons le devoir de les protéger des comportements qui peuvent nuire à l'acquisition de connaissances et de compétences, et hypothéquer leur avenir.

Il ne faut pas non plus jeter le blâme sur les nouvelles technologies, qui sont d'une aide vraiment précieuse en matière d'enseignement et d'apprentissage. Le site Internet Inuktic, un projet élaboré par le Cégep de Lévis-Lauzon en collaboration avec le Réseau REPTIC, démontre bien toutes les avenues qu'ouvrent les technologies dans le domaine de

l'éducation, en proposant à la fois des modules de formation en ligne et une aide à l'intégration des TIC dans l'enseignement. Et on y parle aussi de plagiat. Comme quoi, on peut utiliser les technologies pour prévenir des situations qui trouvent leur origine... dans les technologies.

Enseignement collégial et nouvelles technologies : quelques adresses

- Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) ► www.reptic.qc.ca
- Inuktic ► www.inuktic.qc.ca
- Clic ► www.clic.ntic.org
- Profweb ► www.profweb.qc.ca

- Association pour la recherche au collégial (ARC) ► vega.cvm.qc.ca/arc/
- Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP) ► www.apop.qc.ca
- Cégep@distance ► www.cegepadistance.ca
- Centre collégial de développement de matériel didactique ► www.ccdmd.qc.ca
- Centre de documentation collégiale ► www.cdc.qc.ca
- DECclic ► www.declic.qc.ca
- EduCollege.com ► www.educollege.com
- Groupe Collegia ► www.collegia.qc.ca
- Le-formateur.com ► www.le-formateur.com
- Performa ► www.educ.usherbrooke.ca/faculte/performapublic
- Vitrine Technologie-Éducation ► www.ntic.org